

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. IV

MONTRÉAL, MARS 1887

No 2



ALLEZ A JOSEPH

Ite ad Joseph.

Issu du vieux sang des rois de Juda, de la race et de la famille de David, Joseph compta parmi ses ancêtres, des patriarches, des rois, des princes et de vaillants capitaines. Mais quelque noble et illustre que fût sa lignée, Dieu voulut qu'aux yeux du monde il ne fût qu'un pauvre charpentier, vivant du fruit de son travail, parce qu'en se faisant homme, le Fils de Dieu voulait naître dans l'état de pauvreté et dans un pays réputé pauvre. Tel fut, en effet, le bon plaisir du Désiré des nations : il voulut que son père putatif fût pauvre, et que les hommes ne vissent en lui rien de riche et d'éclatant, capable de détourner les cœurs des sentiers de la foi. Il voulait que

chacun eût devers soi la conviction que la divinité seule avait pu l'attirer à sa connaissance et à son amour.

Devenu l'époux de l'auguste Marie, Joseph se retira avec elle à Nazareth, où ils furent l'un et l'autre l'objet du plus cordial empressément de la part des nombreux parents et alliés qu'ils comptaient en cette ville. Libres enfin des devoirs le bienséance usités en ces circonstances, Marie et Joseph s'enfermèrent dans le silence et la retraite pour y vaquer plus parfaitement au service de Dieu. Là ce serviteur fidèle et prudent, que Dieu avait choisi pour être le soutien et la consolation de Marie, le père nourricier et le coopérateur de son divin Fils dans l'exécution de ses desseins miséricordieux sur la terre, mérita, par sa ferveur et son humilité, d'être admis à la participation des ineffables secrets que le ciel a dérobes aux regards du monde. Ainsi, lorsqu'il plaît à Dieu de lui manifester par la voix de l'ange l'adorable Incarnation de son Verbe dans le sein chaste et virginal de Marie, Joseph heureux sans doute de voir se lever le jour où l'éternel Orient illuminerait Israël de ses plus brillants rayons, se tient dans l'humilité la plus profonde; il vit dans l'obscurité comme le dernier des hommes, il ne publie rien des mystères incompréhensibles qui viennent de s'accomplir, il ne cherche point à les pénétrer, et laisse à Dieu le soin de les manifester au temps fixé par ses décrets; son unique désir est de correspondre avec fidélité aux vues de la Providence sur lui.

A la naissance du divin enfant de Bethléem, le cœur de Joseph tressaille d'allégresse, et bientôt après il devient l'instrument dont Dieu se sert pour soustraire l'enfant Jésus à la fureur d'Hérode. Un ange lui apparaît au milieu de la nuit et lui commande de fuir en Egypte avec la mère et l'enfant. Une fuite aussi soudaine ne déconcerte point Joseph, il part aussitôt sans même s'informer du temps marqué pour le retour. Il est aisé de juger de ce qu'il eut à souffrir dans ce long et périlleux voyage à travers d'immenses solitudes. Longtemps il vécut parmi les barbares et les idolâtres, soumis à de rudes travaux et à toutes les incommodités de l'indigence.

Il revint d'Egypte en Judée avec la même obéissance, dès qu'après la mort d'Hérode, l'ange lui commanda de quitter la terre d'Egypte pour rentrer dans sa patrie; mais joignant la prudence à l'obéissance, Joseph se détourna des contrées soumises à Archélaüs, fils et successeur

d'Hérode, parce qu'il craignait que ce prince n'eût aussi hérité de son impiété, et que les jours du divin enfant n'y fussent pas en sûreté.

Ce saint Patriarche demeura à Nazareth avec Jésus et Marie, pourvoyant à tous leurs besoins, au prix de ses sueurs et de ses travaux ; là le divin Enfant lui était soumis et s'associait volontiers à ses fatigues. Nous ne lisons point dans tout l'Évangile, que Joseph ait jamais dit un seul mot ; ce n'était point en effet un homme de parole, mais d'action. Il était tellement abîmé dans la contemplation du souverain bien qu'il possédait en sa demeure, que, ravi d'admiration par tout ce qu'il voyait et entendait, comme semble le dire saint Luc, *et videntes admirati sunt*, il demeurait muet, ne parlant que par ses sentiments, ses affections et ses œuvres ; honorant ainsi par son silence le mystère ineffable dont il voyait se dérouler incessamment, sous ses yeux, les incomparables richesses.

La dévotion à saint Joseph a été promptement accréditée parmi les fidèles, dans tous les âges, dans toutes les conditions et sous tous les climats. Dès le XI^e siècle son anneau nuptial était en grand honneur à Pérouse, où il était conservé comme un précieux trésor. Au XIV^e siècle, le pieux Gerson avait une grande dévotion à saint Joseph, et il s'efforçait de l'inspirer aux autres, comme on peut s'en convaincre par ses lettres et par ses sermons ; il écrivit sa vie en vers, et la divisa en douze chants ; il a même composé un office en son honneur. Le saint Evêque de Genève, François de Sales, a consacré son dix-neuvième entretien à recommander la dévotion envers saint Joseph. Il fait un magnifique éloge de ses vertus, surtout de sa virginité, de son humilité, de sa constance et de son courage.

Les Ordres religieux ont donné des marques signalées de leur dévotion à ce glorieux saint, qui, après Jésus et Marie, peut être à bon droit considéré comme un modèle accompli de perfection ; mais entre tous les autres, l'Ordre des Frères Mineurs s'est fait constamment remarquer par le culte de confiance et d'amour que, dès son berceau, il n'a cessé de rendre à ce glorieux Patriarche. Un Chapitre général tenu en 1399, établit la fête de saint Joseph dans l'Ordre, et plusieurs autres Chapitres ajoutèrent successivement à l'éclat et à la pompe de cette solennité. Sans entrer dans de plus longs détails sur ces temps reculés, il suffirait de lire tout ce que saint Bernardin de Sienne a

écrit d'affectueux et de touchant, au sujet de saint Joseph, pour apprécier la dévotion que professait dès lors pour lui tout l'Ordre de saint François d'Assise. Personne néanmoins ne contribua plus à donner un nouvel éclat à son culte que saint Pierre d'Alcantara, au moment où il travaillait à la réforme de son Ordre en Espagne.

Il mit son œuvre sous la protection de St Joseph et lui imposa son nom, en lui donnant pour sceau l'image de ce saint patriarche tenant l'enfant Jésus dans ses bras.

L'Ordre du Carmel s'est distingué par les pratiques de sa dévotion singulière à St. Joseph. Le premier il eut un office propre en son honneur, et il l'apporta de Syrie en Europe. S'il parut ensuite se relâcher de sa première ferveur, bientôt l'illustre Thérèse vint rallumer ce feu sacré. En réformant le Carmel, elle y rétablit avec éclat la dévotion à saint Joseph, et mit sous son nom et sous sa protection presque tous les monastères qu'elle fonda. Peu après sa mort, en 1261, un chapitre général de l'Ordre reconnut solennellement saint Joseph pour patron et pour père. Dans la suite, un nouvel Office fut composé par le père Général des Carmes, qui en 1680, institua la fête du patronage de saint Joseph, fixée au troisième dimanche après Pâques, et célébrée par plusieurs églises avec une grande solennité.

Au quatorzième siècle, nous voyons Albert-le-Grand, cet illustre religieux de saint Dominique, composer un Office de saint Joseph pour son Ordre. Longtemps après, Isidore de l'Isle, aussi dominicain, fit un nouvel Office, qui respire la plus grande piété envers ce grand saint ; ses écrits sont empreints du même sentiment. Aussi Dieu lui fit-il entrevoir la gloire qui devait, dans les siècles suivants, entourer le nom de Joseph.

Ce furent encore les Dominicains qui ajoutèrent un Office propre à la fête déjà établie chez les Franciscains, L'Anniversaire du Mariage de Joseph et de la Mère de Dieu. A leur prière, Paul III fixa cette fête au 23 janvier.

Les Augustins déchaussés ont aussi tenu un chapitre général à Rome, en 1632, dans lequel ils décrétèrent que toutes leurs maisons d'Italie et d'Allemagne se mettraient sous la protection de ce saint.

Leurs noviciats et leur collèges furent consacrés à la sainte famille, et chaque vendredi on en récite les vêpres.

Un nouveau chapitre, tenu en 1700, s'occupa encore de saint Joseph, et obtint la faculté de célébrer la fête solennelle de son patronage.

La Compagnie de Jésus ne pouvait manquer de se consacrer au saint qui fut le père nourricier du Sauveur. Aussi elle a mis sous son invocation presque toutes les maisons de troisième probation, où, après de longues années consacrées à l'étude, les novices de cette sainte compagnie achèvent de se former, dans l'humilité et le recueillement, à la science des saints. Dans tous les collèges, dans tous les églises des Jésuites, saint Joseph est honoré d'une façon particulière. La première église en France lui fut dédiée par les Jésuites de Lyon, et il a accordé dans ce lieu des faveurs extraordinaires à ceux qui l'ont invoqué. Ce sont aussi les enfants d'Ignace qui ont porté dans le Nouveau-Monde le nom de saint Joseph.

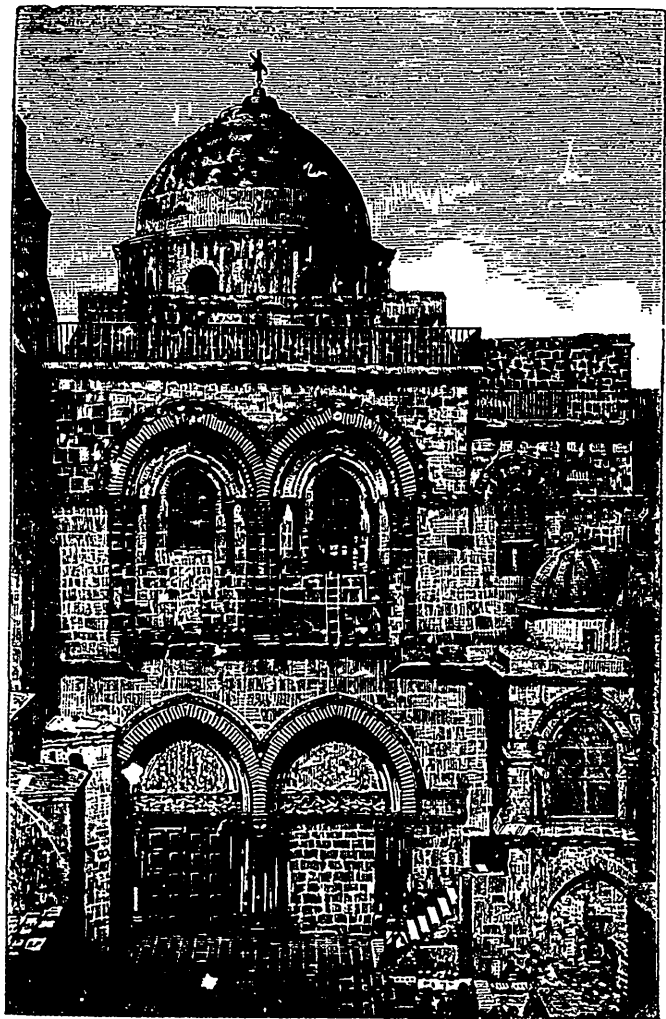
Enfin, nous devons à cette sainte compagnie l'établissement de l'Exercice dit de la Bonne Mort, fondé à Rome, et dont saint Joseph est le patron ; association cuverte à tous les fidèles, afin qu'à leur dernière heure ils puissent tous avec confiance réclamer l'assistance de celui qui mourut si heureusement dans les bras de Jésus et de Marie.

En présence de cet accord admirable à recourir à St Joseph, jetons-nous avec confiance à ses pieds, et consacrons-lui durant ce mois de mars, dédié en, son honneur, tous nos actes, toutes nos volontés, tous nos désirs, nos peines et nos joies. Une dévotion d'origine franciscaine et qui lui plaît beaucoup c'est celle d'honorer ses sept douleurs et sept allégresses. On récite d'ordinaire sept *Pater*, sept *Ave* et sept *Gloria Patri* (1). Une autre pratique puissante sur le Cœur de St Joseph, c'est de l'honorer par quelques prières chacun des jours de son mois. Par un décret de Pie IX, du 27 avril 1865, on gagne en faisant ce mois les mêmes indulgences que celles attachées au mois de Marie : 300 jours pour chaque exercice, et une indulgence plénière, un jour du mois, à volonté, aux conditions ordinaires.

Puissions-nous tous, élevés par les mains unies de la sainte Vierge et de saint Joseph, monter jusqu'à la céleste patrie.

Nous sommes les mères de Jésus-Christ, quand nous le portons dans notre cœur et notre corps par l'amour et une conscience sincère, et que nous l'enfantons par des œuvres saintes qui brillent devant les autres comme un exemple salutaire.—*St François, 2e Lettre aux Fidèles.*

(1) Voir *Petite Revue*, vol. II, p. 36.



FAÇADE DE LA BASILIQUE DU SAINT SEPULCRE

LES INSTRUMENTS DE LA PASSION

DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

LE SUAIRE ET LES LINCEÜLS

La condamnation de Jésus à la croix avait été contraire à la loi mosaïque ; puisque ses ennemis le poursuivaient comme blasphémateur, il devait être lapidé, et non point crucifié, supplice réservé aux voleurs de grand chemin et aux assassins comme Barabbas. En outre, l'exécution si prompte de la sentence capitale prononcée par Pilate était en contravention avec une loi, rendue récemment à Rome par Tibère, qui exigeait un intervalle de dix jours entre l'arrêt et le supplice. Mais tout, dans la passion du Sauveur, devait être empreint de haine et d'injustice.

L'iniquité avait été consommée, le juste avait expiré : il ne restait plus qu'à procéder à sa sépulture, le degré suprême des humiliations humaines. Le temps pressait d'ensevelir le Christ, à cause de la grande solennité pascale qui allait commencer. Il fallait que tout fût achevé avant que les étoiles parussent au firmament. Pilate accorda la permission d'y pourvoir à Joseph d'Arimathie, sénateur de Jérusalem, disciple secret de Jésus, à la condamnation duquel il n'avait pas voulu participer dans le sanhédrin, dont il était membre. Cet homme, « vertueux et juste », s'indignait à la pensée que le divin crucifié fût descendu de la croix par d'ignobles mains, puis jeté, pêle-mêle, avec les autres criminels, dans la vallée des cadavres, voisine du Calvaire. Aussi ne perdit-il pas un instant pour ensevelir Jésus et le déposer au tombeau dans les limites du temps légal.

Les Juifs, imitant les usages égyptiens dont leurs pères avaient été les témoins, employaient, pour l'ensevelissement de leurs trépassés, une quantité prodigieuse de tissus et d'aromates. Nicodème, docteur en Israël et de naissance princière, aussi dévoué à Jésus que son compatriote Joseph, se procura cent livres de myrrhe et d'aloès pour préserver de la corruption le corps de celui dont il avait reçu jadis nuitamment les célestes enseignements. Pour maintenir ces substances odoriférantes, des bandelettes et des *linceuls* étaient nécessaires : les pieux ensevelisseurs les prodiguèrent. Par-dessus ces linges, Joseph, le noble décurion, jeta un *suaire* de fin lin pour envelopper le corps

adorable du fils de Marie, et le porter dans un sépulcre où personne n'avait encore été mis. Les Juifs importants avaient l'habitude de se faire creuser leurs tombeaux dans les rochers qui avoisinent la ville sainte : on en voit encore aujourd'hui des restes au nord : celui du décurion d'Arimathie était dans le roc même du Calvaire ; il eut l'honneur de le céder au divin Maître.

Au matin de la résurrection, les apôtres, à la suite de Pierre, remarquèrent, dans le tombeau vide, les linceuls et le suaire. Avec quel respect ils se saisirent de ces linges sur lesquels était marquée l'empreinte sanglante du cadavre divin ! Ces objets précieux furent partagés entre les premiers fidèles, qui les répandirent dans l'univers entier. Les plus connus de ces linges étaient au nombre de cinq.

Besançon en avait un, qui a été perdu pendant les désordres qui terminèrent en France le xviii^e siècle. A *Cadouxin*, au diocèse de Périgueux, on vénère un linceul. *Cahors* montre dans sa cathédrale une sorte de suaire dont le tissu remonte certainement au temps de Notre-Seigneur. Charles le Chauve, en 877, apporta d'Aix-la-Chapelle à *Compiègne* un linceul actuellement disparu. La chapelle royale de *Turin* conserve un linceul que les ducs de Savoie eurent pendant longtemps à Chambéry, dans la chapelle de leur château. *Rome* et *Lyon* ont aussi des linges ou bandelettes auxquels on applique, par extension, le nom de suaires.

Le linceul s'appelle en latin *sindon*, pour marquer qu'il venait de la ville de Sidon, où les étoffes de lin se fabriquaient alors avec une rare perfection. Est-il besoin de rappeler ici que, en souvenir de ce linceul, l'adorable Eucharistie est toujours placée, pendant la messe, sur un linge de fin lin appelé *corporal* ?

LE SAINT SÉPULCRE (1)

Le sépulcre où fut déposé le corps du Sauveur, consistait, comme tous les tombeaux de ce temps destinés aux riches, en un vestibule et une chambre sépulcrale, dans laquelle on arrivait par une ouverture très basse et percée dans le roc. Dans cette dernière pièce, était un banc creux, dans lequel on déposait le défunt, et à l'entrée de la chambre on roulait une pierre.

• A l'extrémité Est du jardin, et au pied même du Cal-

(1) Ces lignes sont tirées de l'intéressant ouvrage de M. l'abbé J. M. Emard, intitulé : *Voyage en Terre-Sainte*.

vaire, était une citerne abandonnée; les bourreaux y enfouirent les instruments de la passion de Jésus, et du supplice des deux voleurs, de peur que les Juifs, les touchant dans un temps défendu, ne contractassent quelque souillure légale : la citerne fut ensuite remplie par des décombres.

Voilà ce que nous apprennent les traditions les plus authentiques, complétant le récit des évangélistes.

Or, que sont devenus, par la suite, ces endroits vénérables, théâtres de tant et de si douloureux événements ?

Il semble inutile de dire que, pour l'Eglise naissante, le Calvaire et le Sépulcre furent sacrés, et que, selon la liberté que leur en laissaient les persécuteurs, les premiers chrétiens y vinrent longtemps, et en grand nombre, se prosterner et prier.

En 312, le paganisme défait, laisse Constantin monter sur le trône des Césars, et la religion catholique, triomphante après trois siècles de martyre, sort enfin des catacombes pour se développer au grand jour.

Agée de 80 ans, pieuse autant qu'intrépide, la mère de Constantin, sainte Hélène, se rend à Jérusalem, décidée à découvrir et à rendre à la piété publique, les endroits qui avaient servi de théâtre au drame sanglant de la passion du Sauveur.

De concert avec saint Macaire, évêque de la Ville Sainte, elle consulte, outre l'Evangile, les souvenirs des anciens, les traditions du peuple, les lois et les coutumes des Juifs, et s'appuyant jusque sur l'impiété d'Adrien, qui n'avait pas dû, sans motif, s'acharner à des lieux déterminés, pour les souiller de ses infâmes idoles, elle choisit pour point de départ de ses travaux et de ses recherches, les temples même de Jupiter et de Vénus. Ces édifices abattus, le marbre qui leur servait d'assise enlevé, le sol mouvant que l'enfer avait amassé ayant disparu, le terrain étant déblayé, le Golgotha apparaît enfin, et laisse dessiner ses contours; bientôt le sépulcre lui-même est à découvert; on reconnaît ensuite facilement l'emplacement de la maison de Joseph; la place est libre, on peut y prier; il reste à l'orner dignement.

Malgré ces découvertes si heureuses et si rapides, Hélène, cependant, n'était pas satisfaite; elle voyait bien le rocher du Calvaire, et le tombeau de son Dieu, elle voulait de plus les instruments de notre salut; elle résolut de rouver la croix.

De nouveau elle prie, consulte, étudie, et, sous la direction du ciel, commande elle-même les ouvriers; un zèle si ardent, une piété si profonde devaient recevoir leur récompense; les travailleurs, en effet, eurent bientôt touché le fond d'une citerne, dont ils retirèrent trois croix, le titre de celle de Jésus, la lance qui avait percé son côté, et qui était encore teinte de son sang; et enfin les clous et l'éponge.

Cette heureuse nouvelle fut, en un instant, répandue par la ville, et tous les chrétiens de Jérusalem s'unirent à la sainte impératrice, pour faire monter vers le ciel un même cantique d'actions de grâces.

Mais, laquelle de ces trois croix avait porté le Sauveur? Rien qu'un miracle pouvait donner une réponse certaine; aussi quand, au toucher de la même croix, on eût vu des morts ressuscités et plusieurs malades guéris, tout doute dut disparaître, et le bois de la vraie croix reçut les honneurs qui lui étaient dus.

Informé de tous ces succès, Constantin ordonna qu'une basilique aussi belle que possible, s'élevât aux endroits marqués par la mort et la sépulture de Jésus-Christ, et la mère voulut veiller elle-même à l'exécution des volontés de son fils.

Un temple fut construit, qui surpassa en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

En 614, le farouche roi des Perses, Chosroès, pilla et brûla la basilique, emportant avec lui la vraie croix dans son pays. Elle fut immédiatement rebâtie par Modeste, évêque de Jérusalem, et saint Jean l'Aumônier. En 1010 elle fut de nouveau ruinée par le kalife Hakem, et aussitôt rebâtie par toute la chrétienté. Les croisés l'embellirent, et lui donnèrent la forme actuelle.

En 1219, les franciscains commencèrent à y venir prier et offrir le saint sacrifice. En 1244, ils y furent appelés par Grégoire IX, et en 1342, Clément VI leur en confia la garde à perpétuité. Ces intrépides gardiens, représentants de la catholicité tout entière, ont fondé, par leur courage, un royaume plus stable que celui de Godefroy, et jusqu'aujourd'hui, ils ont constamment répondu au désir et à l'attente de l'Église; toujours, malgré tout, envers tous, ils se sont maintenus au poste avancé et périlleux qu'ils ont accepté, et qui leur a coûté tant de luttes, de sacrifices, de déboires et de sang.

Aucun monument n'a une histoire comparable à la

série non interrompue des outrages, des sacrilèges, des profanations abominables dont le saint sépulcre a été l'objet depuis qu'il renferma le corps inanimé de Jésus ; aucun sanctuaire ne peut, non plus, revendiquer un honneur aussi grand que celui qui est propre au tombeau du Christ, qui a vu, à tous les âges, les pèlerins du monde entier, accourir avec amour, se prosterner, puis baiser en pleurant ce marbre que Jésus a consacré par son attouchement divin et prolongé, et qui a vu des armées innombrables se lever soudain, à la voix d'un pauvre inconnu, et venir, après de sanglantes batailles, arracher à l'impunité cette pierre, le souvenir le plus précieux à l'amour de l'Eglise. Hélas ! est-ce une suite de la malédiction effroyable qu'une terre ingrate et déicide a méritée ? pour quelques années que le sépulcre du Rédempteur a reçu librement les honneurs dus à sa dignité, il a passé des siècles entre les mains et sous la domination de l'impunité ou du schisme, et aujourd'hui, le spectacle est navrant pour qui a conservé dans son âme une étincelle de foi catholique. Pour entrer, il faut demander aux Turcs une permission qu'ils ne donnent qu'à prix d'argent, et coudoyer ensuite ces affreux mécréants qui nous imposent leur surveillance ; cette humiliation n'est pas suffisante encore ; le schismatique est là, qui nous précède ou nous accompagne avec les mêmes droits, ou plutôt avec des privilèges extorqués et plus étendus ; sur l'autel où nous offrons le saint sacrifice, il a lui-même, avant nous, célébré la messe et accompli ses cérémonies ; ou, comme sur le calvaire, en même temps que lui et à ses côtés, sans que la plus mince cloison nous sépare, il nous fait consacrer le pain azyme pendant que le pape prononce, sur le pain fermenté, les paroles sacramentelles.

Deux sentiments bien opposés se combattent dans l'âme du pèlerin, au saint sépulcre : s'il est vrai que son bonheur est grand lorsque, reconstituant sur place, les scènes douloureuses de la passion de Jésus, et celles plus consolantes de sa glorieuse résurrection, il suit par la pensée le divin Sauveur en compagnie de la très sainte Vierge et du disciple bien-aimé ; si l'amour et la reconnaissance le pénètrent et le transportent, quand, agenouillé sur le roc taché de sang, au calvaire, ou le front appuyé contre le marbre du tombeau, il se rappelle en détail les circonstances si sublimes et si consolantes que retrace l'Évangile, peut-il se défendre contre l'amertume

d'une profonde tristesse en voyant comment sont traitées, par l'ingratitude humaine, des choses qui ne parlent que de Dieu, de sa tendresse et de ses miséricordieux bienfaits ?

La passion de Notre Seigneur n'est donc pas encore terminée, et si la gloire de sa résurrection a mis la divine personne de Jésus hors des atteintes de l'outrage et du sacrilège, il se trouvera donc toujours des Judas, des Pilates, des lâches et des cruels, que l'impassibilité du Sauveur ne rendra pas moins coupables, et dont la rage contre les monuments de sa miséricorde ne voudra jamais s'apaiser !

Mais là, où Jésus expirant demandait à son Père le pardon de ses bourreaux, c'est la prière, non l'indignation, que Dieu désire de nous ; il veut qu'on le supplie, non seulement pour l'Eglise, ses pasteurs et leurs ouailles, mais encore pour le payen et l'infidèle, l'hérétique et le partisan du schisme, pour le pauvre musulman et le malheureux juif lui-même.

Tableau de la doctrine chrétienne (1)

L'impie Diderot fut un jour surpris par un de ses amis enseignant le catéchisme à sa fille; tourné en dérision par ce dernier, il lui répondit :
 " Dites-moi, où trouverai-je quelque chose de meilleur ? "

LES CINQ VÉRITÉS FONDAMENTALES

Existence de Dieu.—Immortalité de l'âme.—Le Ciel.—L'Enfer.—Le Purgatoire.

LE DÉCALOGUE OU DIX COMMANDEMENTS DE DIEU

Un seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.—Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.—Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.—Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement.—Homicide point ne seras, de corps ni de consentement.—Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras injustement.—Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.—L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.—Biens d'autrui ne convoiteras, pour les avoir injustement.

LES PRÉCEPTES OU SEPT COMMANDEMENTS DE L'EGLISE

Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.—Les dimanches messe entendras et les fêtes pareillement.—Quatre-temps,

(1) Nous ferons suivre ce tableau d'un *petit catéchisme* qui lui servira d'explication.

vigiles, jeûneras, et le carême entièrement.—Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.—Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.—Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même ment.—Droits et dimes tu paieras, à l'Eglise fidèlement.

LES SEPT SACREMENTS

Le Baptême,—la Confirmation,—l'Eucharistie,—la Pénitence,—Extrême-Onction,—l'Ordre,—le Mariage.

MYSTÈRES

Trinité,—Incarnation,—Rédemption.

VERTUS THÉOLOGALES,

Foi,—Espérance,—Charité.

VERTUS CARDINALES

Prudence,—Justice,—Force,—Tempérance.

LES SEPT DONNÉS DU SAINT-ESPRIT

Sagesse,—Intelligence,—Conseil,—Force,—Science,—Piété,— Crainte de Dieu.

LES DOUZE FRUITS DU SAINT-ESPRIT

Charité,—Joie,—Paix,—Patience,—Clémence,—Bonté,—Simplicité,—Douceur,—Fidélité,—Modestie,—Contenance,—Chasteté.

LES TROIS BONNES ŒUVRES PAR EXCELLENCE

Aumône,—Prière,—Jeûne.

LES TROIS CONSEILS ÉVANGÉLIQUES

Pauvreté,—Chasteté,—Obéissance.

LES SIX PÉCHÉS CONTRE LE SAINT ESPRIT

Présomption de la miséricorde de Dieu,—Désespoir,—Attaques contre les vérités fondamentales de la Religion,—Envie contre le bien spirituel fait par un autre,—Obstination dans le mal,—Impénitence finale.

LES QUATRE PÉCHÉS QUI CRIENT VENGEANCE VERS LE CIEL

Meurtre,—Sodomie,—Oppression des pauvres,—Retention du salaire dû.

LES NEUF MOYENS DE PARTICIPER AUX PÉCHÉS D'UN AUTRE

Par conseil,—Par consentement,—Par provocation,—Par louange ou flatterie,—Par réticence ou par recèlement,—Par action,—Par le silence,—Par défense du mal fait.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX ET LES VERTUS OPPOSÉS

Orgueil,	Humilité.
Avarice,	Générosité.
Luxure,	Chasteté.
Colère,	Douceur.
Gourmandise,	Tempérance.
Envie,	Amour du prochain.
Paresse,	Diligence.

LES SEPT ŒUVRES SPIRITUELLES DE MISERICORDE

Exhorter les pécheurs,—Instruire les ignorants,—Conseiller ceux qui sont dans le doute,—Consoler les affligés,—Souffrir les injustices avec patience,—Pardoner les injures,—Prier pour les vivants et les morts.

LES SEPT ŒUVRES CORPORELS DE MISERICORDE

Nourrir ceux qui ont faim,—Abreuver ceux qui ont soif,—Habiller ceux qui sont nus,—Visiter et racheter les captifs et les prisonniers,—Donner refuge au voyageur,—Visiter les malades,—Ensevelir les morts.

LES HUIT BÉATITUDES

Heureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux,—Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils entreront en possession de la terre,—Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés,—Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés,—Heureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.—Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.—Heureux les pacifiques parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu,—Heureux ceux qui souffrent pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux.

PÉCHÉS

Péché mortel,—Péché veniel,—Imperfections.

GRACES

Grâce sanctifiante,—Grâce auxiliaire ou actuelle.—Indulgences.

Questions sur le Tiers-Ordre.

Q. 1re. Peut-on gagner les indulgences et participer aux faveurs du Tiers-Ordre en gardant l'ancien scapulaire de deux petits morceaux d'étoffe unis par un ruban de fil ?

R. Cela ne suffit pas. Voyez nos réponses à des questions identiques : *Petite Revue*, vol. I, p. 353, No 3 : p. 354, vol. II, p. 27, No 1.

Q. 2e. Les prêtres peuvent-ils tous les jours faire une *mémoire* de St François aux laudes et aux vêpres, et insérer son nom dans le *Confiteor* de la sainte messe ?

R. S'agit-il des prêtres en général ou des prêtres *tertiaires* ? Dans le premier cas la règle est qu'à moins d'un indulg particulier du

Saint-Siège, on ne peut faire à laudes et à vêpres commémoration d'un saint. S'il s'agit de prêtres tertiaires, ils peuvent, lorsque les rubriques prescrivent les suffrages, ajouter à laudes et aux vêpres la mémoire de St François, suivant le bréviaire de la famille franciscaine à laquelle ils appartiennent.

En Canada, les tertiaires appartiennent aux Observatins récollets. A laudes : *Sancte Francisce, prospera*, etc. ; à vêpres : *Salve, sancte pater*, etc..... ; Vers : *Ora pro nobis* ou *Signati, Domine*..... Oraison : *Deus, qui ecclesiam*... Mais, l'obligation de cette mémoire, comme de celle des défunts, est supprimée par la nouvelle Règle.

Quant au *Confiteor* : oui, on le peut soit à l'office, soit à la messe, soit dans les litanies, soit dans les prières particulières, ainsi qu'il a été déclaré en 1747 par le Chapitre général, après avoir consulté la Sacré Congrégation des Rites. Au doute suivant : *Notre religion n'a-t-elle pas obtenu du T. S. P. la faculté d'ajouter le nom de son saint Fondateur, tant aux Litanies qu'au Confiteor ? ou bien le long usage n'a-t-il pas force de loi ?* Il a été répondu : *Le long usage est raisonnable et a force de loi.*

Un Rescrit subséquent permet d'ajouter au nom de saint François : *Notre Père*. La nouvelle Règle n'a rien modifié à cet égard.(1)

Q. 3e. La Bénédiction suivante de St François d'Assise est-elle authentique : *Que le Seigneur te conserve et te bénisse + Qu'il tourne sa face vers toi + que le Seigneur te fasse miséricorde et te donne la paix + que le Seigneur te donne sa sainte bénédiction. Amen.*

R, Nous répondrons dans le prochain numéro.

Echos des Fraternités

MONTRÉAL.

Le 6 février 1887, les sœurs dont les noms suivent ont pris le saint habit du Tiers-Ordre de St François d'Assise, dans la fraternité de Montréal. Le révérend père Raynel, S.J., directeur de la fraternité, a présidé la cérémonie.

Mesdames : Lambert Leclair, dite sœur St François d'Assise ; Joseph Raby, dite sœur Ste Elisabeth ; Tancrede Collin, dite sœur Marie Agnès ; J. Louis Smith, dite sœur St François d'Assise.

Delles : Julie Giguère, dite Sœur St Nom de Jésus ; Delphine Tremblay, dite sœur Marie du Sacré Cœur ; Eugénie Raby, dite sœur Thérèse de Jésus ; Prizile Delorme, dite sœur St Joseph ; Georgiana Brisson, dite sœur Marie de Jésus ; Denise Pilon, dite sœur Marie Louise ; Poméla Malouin, dite sœur Marie des Anges ; Céline Leduc, dite sœur Marie des Anges ; Arzélie Bertrand, dite sœur Marguerite de Cortonne ; Angeline Collin, dite sœur Ste Elisabeth ; E. n. élise Guérin, dite sœur Marie de Jésus.

(1) Voir *Petite Revue*, vol. I, p. 335, No. 1.

CHRONIQUE

Association catholique à Montréal.—Dimanche le 6 février, a eu lieu, sur l'invitation de Mgr. l'Archevêque de Montréal, dans les salons de l'Archevêché, une assemblée des catholiques de Montréal. Plus de 200 personnes, composant l'élite de la société catholique de notre cité, s'étaient empressées de répondre à l'appel de Sa Grandeur. On y a fondé une association sous le nom ci-dessus et sous la protection de la Ste. Famille. L'objet de la société est la protection générale des bonnes mœurs et la répression du vice, partout où il se trouve et sous toutes ses formes. Parmi les personnes présentes, 80 se sont fait inscrire comme membres. Un bureau de direction provisoire a été formé comme suit : Président, M. J. B. Rolland ; vice-présidents MM. Michel McCready et l'honorable S. Rivard ; secrétaire, M. J. J. Beauchamp ; Assistant secrétaire, M. E. Hurtubise ; Trésorier, M. T. Gauthier. Les souscriptions seront volontaires. M. le Président de l'Association s'est inscrit pour mille piastres. Cette société peut faire un bien immense dans une grande ville comme Montréal. On fonde sur elle beaucoup d'espoir. Nous reviendrons sur ce sujet.

Année 1886, au Vœu National à Montmartre.—Durant l'année 1886, le temple majestueux que la France catholique a élevé sur les buttes de Montmartre au Sacré-Cœur de Jésus a vu ses travaux très avancés ; quinze chapelles sont terminées ; constamment une multitude de pieux pèlerins sont venus s'y jeter dans le divin Cœur de Jésus

On a distribué 107,276 cartes pour la visite de la basilique, et le nombre des visiteurs et des pèlerins s'est élevé à 210,000 âmes, sans compter ceux qui y suivent les exercices ordinaires.

“ Le Canada y a contribué pour sa part chaque année, dit le *Bulletin du Vœu National*, par des sommes abondantes pour la “ chapelle de saint Jean-Baptiste, son patron, et 61 prêtres canadiens ont célébré la messe à Montmartre en 1885. ” En 1886, 72 évêques et 3552 prêtres ont visité ce beau monument chrétien, dont plusieurs du Canada ; tous y ont dit la sainte messe. Enfin au 31 décembre 1886, le montant souscrit s'élevait à \$3,551,563. 30 et les dépenses à 3,426,861.80.

Traduction du Magnificat en 150 langues.—Les religieux cisterciens de Lérins préparent, pour les Noces d'or de Léon XIII, une magnifique œuvre d'art. Voici à ce sujet les détails intéressants que nous trouvons dans une circulaire émanée de l'abbaye :

“ Nous avons entrepris le rude labeur de réunir, dans un splendide volume, le sublime cantique du *Magnificat* traduit en cent cinquante langues environ, toutes imprimées avec leurs caractères propres. Pour rendre ce travail digne de l'Immaculée Vierge Marie, digne du magnanime Léon XIII, digne de notre amour filial, chaque traduction du *Magnificat* sera entourée d'un encadrement à plusieurs couleurs, gravé *ad hoc* par les plus habiles artistes ; le verso de la page de chaque *Magnificat* contiendra une fleur emblématique des vertus de la très sainte Vierge. La préface, également illustrée à chaque page, renfermera une superbe gravure, en couleur et or, de la Visitation, un éloge abrégé du *Magnificat* en six langues, en latin, en français, en italien, en espagnol, en anglais, en allemand, la dédicace de l'ouvrage à Sa Sainteté, etc. ”

Dans un bref du 22 novembre, le Saint-Père a accueilli en ces termes l'annonce de ce travail :

“ Vous avez été heureusement inspirés en choisissant ce travail qui réclame le concours des arts et celui de l'intelligence ; car il y a dans ce cantique immortel, que l'auguste Mère de Dieu entonna sous l'inspiration du Saint-Esprit, une noblesse supérieure aux œuvres humaines. D'où il est facile de comprendre que votre hommage Nous sera très agréable : Nous serons d'autant plus heureux de le recevoir, que cet ouvrage est très propre à glorifier le nom de la très sainte Vierge, les langues les plus diverses redisant ses célestes accents.”

L'Eglise canadienne dans la Nouvelle-Angleterre. — Nous devons à l'obligeance d'un ami de notre journal, dit le *Courrier du Canada*, la communication d'un travail statistique très bien fait sur la situation de l'Eglise canadienne dans la Nouvelle-Angleterre. Nous en extrayons quelques chiffres, qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs, nous en sommes convaincu.

Il y a actuellement, au bas mot, dans les Etats de New-York, du Connecticut, du Massachusetts, du Rhode-Island, du Maine, du New-Hampshire, du Vermont, 334 775 Canadiens catholiques, 134 prêtres canadiens, et 30 couvents dirigés par des communautés canadiennes. Ces chiffres sont plutôt au-dessous du chiffre réel qu'au-dessus.

Nos compatriotes se répartissent comme suit entre les différents diocèses : Archidiocèse de Boston, Massachusetts ; évêque, Mgr Willians ; 30 500 Canadiens catholiques, 12 prêtres canadiens et 2 couvents ;

Diocèse de Springfield, Massachusetts ; évêque, Mgr O'Reilly ; Canadiens 45 200, prêtres canadiens 23, couvents 4 ;

Diocèse de Providence, Massachusetts et Rhode-Island : 47 100 Canadiens, 8 prêtres canadiens, 2 couvents ;

Diocèse de Portland, Maine : évêque, Mgr Healey ; Canadiens 39 385, prêtres canadiens 18 ; couvents 2 ;

Diocèse de Manchester, New-Hampshire ; évêque, Mgr Bradley ; Canadiens 34 680, prêtres canadiens 15, couvents 4 ;

Diocèse de Hartford, Connecticut : évêque, Mgr McMahan ; Canadiens 21 400, prêtres français 5, couvents avec majorité canadienne 2 ;

Diocèse de Burlington, Vermont ; évêque, Mgr de Goesbriant ; Canadiens 56 700, prêtres canadiens ou français 16, couvents canadiens 6.

Diocèse d'Albany ; évêque, Mgr McNeirney ; Canadiens 20 350, prêtres canadiens 11, couvents 4 ;

Diocèse d'Ogdensburg, New York ; Canadiens 51 710 ; prêtres canadiens 21, couvents 3 ;

Archidiocèse de New-York, New-York : Canadiens 7 000 ; prêtre canadien 1 ;

Diocèse de Brooklyn ; Canadiens 1 500 ; prêtre canadien 1 ;

Diocèse de Buffalo ; Canadiens 2 500, prêtre canadien 1 ;

Diocèse de Rochester ; Canadiens 1 500, prêtre canadien 1 ;

Cela fait 13 diocèses. La population catholique totale de ces diocèses est de 1 184 000, sur lequel chiffre, comme nous le disons plus haut, on compte 334 775 Canadiens.

Conversion.—Une cérémonie bien touchante a eu lieu dans l'église de RR. PP. Capucins de Trébizonde. Deux jeunes israélites autri-

chiens, cousins par alliance, ont été admis dans le sein de l'Eglise catholique. Ces deux jeunes gens voulaient d'abord se faire baptiser à Tiflis, mais la loi russe ne permettant pas d'y embrasser aucune autre religion que celle de l'Etat, le schisme grec, ils décidèrent de venir en Turquie, où toutes les religions sont permises.

L'Eglise en Prusse.—Depuis douze ans qu'existait en Prusse, à l'état aigu, la persécution du pouvoir contre l'Eglise, il n'y avait eu dans tout le clergé allemand, que onze prêtres pour accepter les charges ecclésiastiques conférées par le gouvernement en dehors de l'autorité ecclésiastique légitime. Dix ont renoncé à ces charges, fait amende honorable, rétracté publiquement leurs erreurs, et sont rentrés dans le sein de l'Eglise. Le dernier, l'abbé Golombiewski, du diocèse de Kulm, s'approprierait, dit-on, à faire à son tour sa soumission.

L'Eglise en Suède.—Notre Saint-Père le Pape vient de confier à un évêque, avec le titre de Vicaire-Apostolique, le gouvernement des catholiques de la Suède. Depuis trois siècles, depuis les malheurs causés par la prétendue Réforme protestante, la Suède n'avait plus d'évêque.

L'Eglise en Angleterre.—Le Catholicisme fait tous les jours de merveilleux progrès dans la Grande-Bretagne. Une revue anglaise donne les noms de plus de trois mille convertis.

Il n'y a point une famille considérable qui n'ait fourni son appoint à la liste. Toutes les classes sociales y sont représentées : la noblesse, la bourgeoisie, l'armée, la marine, la médecine, le barreau, la littérature, le clergé, les universités ; et chacune de ces classes a fourni des hommes distingués, qui aujourd'hui servent l'Eglise dans le monde ou dans l'état ecclésiastique. A cette heure, les catholiques comptent dans la Chambre haute une quarantaine de pairs, dont la plupart sont des convertis. Quelques-uns sont très connus hors de l'Angleterre : le marquis de Bute (converti en 1860) par exemple, et le marquis de Ripon (converti en 1874), tout récemment vice-roi des Indes, sous le ministère de M. Gladstone. L'armée fournit à la liste près de cent cinquante noms d'officiers. On peut dire que chaque jour les rangs catholiques s'augmentent de nouvelles recrues. Des évêques protestants y ont des pères, des sœurs, des cousins, quelquefois même des enfants. Le comte de Granville a donné plusieurs de ses sœurs à l'Eglise ; Nelson, deux ou trois de ses petits-fils ; le dernier archevêque de Cantorbéry et l'évêque actuel d'Oxford sont représentés par deux de leurs beaux-frères. Lord Byron y a sa petite-fille. Quant à M. Gladstone, un de ses cousins étudie en ce moment au séminaire pour devenir prêtre.

Il y a quelques jours, en Angleterre, de nouveaux drapeaux étaient distribués au régiment royal irlandais. Comme la plupart des soldats de ce corps appartiennent au culte catholique, la bénédiction des drapeaux, sur l'invitation expresse du ministre de la guerre, a été faite par un prêtre catholique, le rév. J. O'Fraberty, avec tout le cérémonial prescrit par l'Eglise. C'était la première fois qu'on voyait pareille chose depuis la Réforme.

Papiste.—Un jour, en plein Parlement britannique, au milieu d'un vif débat, le mot *papiste* fut jeté comme une injure au grand O'Connell. Sous le coup de cette interruption, l'orateur catholique se redresse, l'œil en feu, et, se tournant vers l'interrupteur, lui lance cette fo u royante apostrophe :

“ Misérable, tu crois me faire une injure en m'appelant ainsi ; tu ne fais que m'honorer ! Je suis papiste et je m'en glorifie, parce que papiste veut dire que ma foi, par le moyen de la succession non interrompue des papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va pas au delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elisabeth. Eh bien ! oui, je suis papiste ! Si tu avais cependant une étincelle de bon sens, ne comprendrais-tu pas, pauvre fou que tu es, qu'il vaut mieux dépendre, en matière de religion, du Pape que du Roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que des jupons, des Conciles que des Parlements ? Rougis donc de toi-même, rougis de n'avoir ni foi ni intelligence, et tais-toi ! ”

L'autre se tut : c'est, après tout, ce qu'il avait de mieux à faire, et c'est le parti auquel l'impie est presque toujours réduit devant une foi qui s'affirme “ ouvertement et courageusement. ”

Le schisme Grec et l'Eglise catholique. — Un événement considérable, et qui remue profondément les esprits dans l'Eglise dite orthodoxe, vient de se passer au sein même du schisme grec.

Un savant russe, M. Wladimir Soloviev, fils du célèbre historien de ce nom, vient d'adresser publiquement les neuf questions suivantes à M. Ivancow Platonow, titulaire de l'Archiprêtré de Saint-Petersbourg, et, par lui, à tous les prélats de l'Eglise grecque non unie.

I.—Les canons des conciles œcuméniques, prescrivant que la foi de Nicée soit conservée intacte, regardent-ils le sens ou la lettre du symbole de Nicée-Constantinople ?

II.—Le mot *Filioque*, ajouté au texte primitif du symbole de Nicée-Constantinople, contient-il inévitablement une hérésie ? et, dans l'affirmative, quel est le concile œcuménique qui a condamné cette hérésie ?

III.—Si ladite addition, qui est apparue dans les Eglises d'Occident au sixième siècle, et qui fut connue en Orient vers le milieu du septième siècle, contient une hérésie, comment se fait-il donc que les deux derniers conciles œcuméniques, le sixième en 680 et le septième en 787, n'ont pas condamné cette hérésie, et n'ont pas anathématisé ceux qui l'avaient acceptée, mais, au contraire, sont demeurés en communion ecclésiastique avec eux ?

IV.—S'il est impossible d'affirmer avec certitude que cette addition est une hérésie, n'est-il pas libre à tout orthodoxe de suivre à ce sujet le sentiment de saint Maxime le Confesseur, qui, dans sa lettre au prêtre Marin, justifie ladite addition et lui donne un sens orthodoxe ?

V.—Quelles sont, en outre du *Filioque*, les autres doctrines hérétiques de l'Eglise romaine, et dans quels conciles œcuméniques ont-elles été anathématisées ?

VI.—Dans le cas où il faudrait reconnaître que l'Eglise romaine n'est pas coupable d'hérésie, mais de schisme, comme le schisme, d'après l'exacte définition des saints Pères, a lieu lorsqu'une partie de l'Eglise, ecclésiastiques et séculiers, pour quelque question de rite ou de discipline, se sépare de l'autorité ecclésiastique légitime, on demande de quelle autorité ecclésiastique légitime s'est séparée l'Eglise romaine.

VII.—Si l'Eglise romaine n'est pas coupable d'hérésie et si elle ne peut être en état de schisme, n'ayant point au-dessus d'elle d'auto-

rité dont elle ait pu se séparer, ne faut-il pas reconnaître que cette Eglise demeure partie intégrante de l'unique Eglise catholique du Christ, et qu'ainsi la séparation des Eglises n'a aucun motif vraiment religieux et ecclésiastique, et n'est qu'une œuvre de la politique humaine ?

VIII.—Si notre séparation de l'Eglise romaine ne s'appuie sur aucun principe vraiment admissible, nous tous chrétiens orthodoxes, tenant plus compte des choses divines que des humaines, ne devrions-nous pas travailler efficacement à rétablir l'unité des Eglises entre Orientaux et Occidentaux, et cela pour le bien de toute l'Eglise ?

IX.—Si le rétablissement de la communion ecclésiastique entre les Orientaux et Occidentaux orthodoxes est pour nous un devoir, devons-nous retarder l'accomplissement de ce devoir, sous le prétexte des péchés et imperfections des autres ?

Pèlerinage du Tiers-Ordre de Montréal à la Bonne Sainte Anne de Beaupré.

La fraternité du Tiers-Ordre de Montréal a décidé de faire un pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, le mardi 19 juillet prochain. Le départ aura lieu à 4 heures P.M. Prix du passage \$2.10; les cabines \$2.00. Les billets et les cabines sont en vente par les membres du Tiers-Ordre et, en particulier, chez MM. Cadioux et Derome, libraires, rue Notre-Dame où l'on trouvera le plan du bateau.

Nous reviendrons sur ce sujet.

FIORETTI

OU

Petites Fleurs de saint François d'Assise.

COMMENT SAINT FRANÇOIS PASSA LE CARÈME DANS UNE ÎLE DU LAC DE PÉROUSE, OÙ IL JEUNA QUARANTE JOURS ET QUARANTE NUITS, NE MANGEANT QUE LA MOITIÉ D'UN PAIN.

Le véritable serviteur du Christ, saint François, s'est montré, dans plusieurs circonstances de sa vie, comme un autre Sauveur, donné au monde pour le salut des peuples, et il mérita que Dieu le Père le rendit lui-même conforme et semblable à son divin Fils. Nous avons des preuves de cette conformité dans le vénérable collège de ses douze compagnons, dans l'admirable mystère de ses sacrés stigmates, et dans le jeûne d'une sainte quarantaine, qu'il passa de la manière que nous allons raconter.

On était aux jours du carnaval; saint François se trouvant alors près du lac de Pérouse, chez un homme qui lui était tout dévoué et qui l'avait reçu pour la nuit, il lui fut inspiré d'aller passer le carême dans une île inhabitée du lac. Pour exécuter ce projet, il pria son

hôte, pour l'amour de Dieu, de vouloir bien le transporter à cette île sur sa barque, et lui demanda de lui rendre ce service pendant la nuit du jour des Cendres, afin que personne ne s'en aperçût. L'ami du Saint consentit volontiers à tout, et il le conduisit à l'île, où il n'emportait avec lui que deux petits pains. Lorsqu'il y fut arrivé, au moment du départ de son conducteur, saint François le pria instamment de ne découvrir à personne le lieu de sa retraite, et de ne revenir lui-même le chercher que le Jeudi Saint ; puis il le laissa partir. Demeuré seul dans l'île et n'y trouvant aucune habitation, il entra dans un taillis très épais, dont les broussailles et les arbustes étaient entrelacés de manière à former comme une tanière ou une petite hutte : ce fut l'endroit qu'il choisit pour prier et se livrer à la contemplation. Ce fut là qu'il resta tout le carême, sans prendre d'autre nourriture que la moitié d'un des pains qu'il avait emportés ; ce prodige fut attesté par son ami, qui revint le chercher le jeudi de la Semaine-Sainte. Cet homme trouva l'un des deux pains encore entier, et il crut que le Saint avait mangé une partie de l'autre, par respect pour le Christ béni qui avait jeûné quarante jours et quarante nuits sans prendre aucune nourriture. C'est ainsi que la moitié du pain qu'il avait mangé le préserva de la vaine gloire, et que cependant il eut le mérite de jeûner quarante jours et quarante nuits à l'exemple du Sauveur.

Par la suite, dans ce lieu où saint François avait fait une si merveilleuse abstinence, Dieu opéra beaucoup de miracles par ses mérites ; et à cause de ces miracles, les hommes commencèrent à y bâtir des maisons qu'ils habitèrent. En peu de temps il s'y forma un beau et grand village, avec un couvent de frères, qu'on appelle le monastère de l'île. Maintenant encore, les gens du village sont pleins de respect et de dévotion pour cet endroit, où saint François passa le carême dont nous venons de parler.

De la sainte Pénitence,

PAR LE BIENHEUREUX FRÈRE ÉGIDE.

Nous devrions affliger notre corps par de continuelles macérations ; nous devrions souffrir volontiers les injures, les tribulations, les peines, les douleurs, la honte, le mépris, les opprobres, les adversités et les persécutions pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui lui-même nous en a donné l'exemple. En effet, depuis le jour de sa glorieuse Nativité jusqu'à sa très sainte Passion, n'a-t-il pas supporté constamment les angoisses, les tribulations, les douleurs, les mépris, les peines et les persécutions, et tout cela pour notre salut ? Si donc nous voulons arriver à l'état de grâce, il faut que, sans tarder, nous suivions, autant qu'il est en nous, les traces et les exemples de notre bon Maître Jésus-Christ.

Un séculier demandait un jour à Frère Egide : « Mon père, comment pouvons-nous, nous autres séculiers, parvenir à l'état de grâce ? » « Mon frère, répondit Frère Egide, il faut d'abord que vous vous repentiez de vos fautes avec une grande contrition de cœur ; puis, vous vous conféssez à un prêtre, avec amertume et douleur intérieure, vous accusant simplement, sans feinte et sans excuse ; enfin, vous accomplirez parfaitement la pénitence qui vous sera imposée par votre confesseur. Il faut aussi que vous vous gardiez de tout

vice, de tout péché, et même de toute occasion de péché. Vous devez encore vous former à la pratique des bonnes œuvres envers Dieu et envers le prochain ; et c'est par cette voie que vous arriverez sûrement à l'état de grâce et de vertu.»

Heureux celui qui sent continuellement dans son cœur la douleur de ses péchés, qui pleure, nuit et jour, dans l'amertume de son âme, les fautes dont il s'est rendu coupable envers Dieu ! Heureux celui qui a toujours devant les yeux de son esprit les afflictions, les peines et les douleurs de Jésus-Christ, et qui, par amour pour ce bon Maître, ne voudra, en ce monde si fécond en malheurs, en tempêtes, aucune consolation temporelle, jusqu'à ce qu'il puisse parvenir à ces jouissances célestes de la vie éternelle, où la joie des bienheureux mettra le comble à ses désirs !

Violettes et Lys

Une sainte dame, du Tiers-Ordre de saint François, fut un jour ravie en esprit et transportée au milieu d'une prairie magnifique. Au milieu de cette prairie, elle vit s'élever une violette dont la beauté était inconnue à ses regards ; et tandis qu'elle contemplait cette violette, dont le parfum embaumait toute la prairie, elle la vit s'élever, et monter vers le ciel, et se transformer en un beau lys ; et ce lys était tellement élevé, qu'il semblait se perdre dans les hauteurs des cieux ; et de ce lys s'élançèrent comme des flammes qui tombèrent tout autour de sa tige, mettant toute la prairie en feu. Et la dame entendit une voix divine qui disait : « Ceci est mon serviteur François, le plus humble, le plus pur de tous les Saints ; et sa pureté et son innocence sont telles que moi seul je puis plonger mon regard dans l'intérieur de son calice, c'est-à-dire de son cœur ; et le feu que tu vois, ma fille, c'est l'amour dont il est rempli, l'amour qu'ont mérité son innocence et son humilité ; et cet amour remplit mon Eglise, embrase tous les cœurs, et principalement les cœurs de ceux qui m'appartiennent comme toi, ô ma fille. » Et la vision sainte disparut.—MGR DE SÉGUR.

VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

CHAPITRE XI

RETOUR DE SAINT FRANÇOIS EN ITALIE.—LE LOUP DE GUBBIO.

— TROISIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL. — LE FRÈRE ELIE. —

FRÈRE JEAN DE STRACHIA.

(1220-1221)

(Suite)

Déposé une première fois par Grégoire IX en 1230, et cela, sur les plaintes d'hommes tels que Bernard de Quintavalle et saint Antoine de Padoue ; réélu Ministre-général en 1236, et de nouveau déposé par le même Souverain Pontife en 1239, pour ses violences et ses criantes injustices (surtout contre Césaire de Spire), Frère Elie de Cor-

tone alla cacher son dépit dans sa ville natale, y noua des intrigues, se lança dans le parti de l'empereur Frédéric II, alors en guerre ouverte avec le Saint-Siège, quitta l'habit de son Ordre en 1244, et fut excommunié par Innocent IV. La maladie l'arrêta sur la voie du crime ; il demanda pardon, et il eut le temps, avant de mourir, grâce aux prières et aux mérites de son bienheureux Père, d'être relevé de la sentence d'excommunication fulminée contre lui, et de recevoir d'un fidèle enfant de saint François l'absolution de ses fautes (1253). Heureux s'il eût toujours marché sur les traces du saint fondateur !

Elie est un de ces hommes à passion ardente sur lesquels il est difficile d'asseoir un jugement exact. Les anciens chroniqueurs de l'Ordre, mettant en relief ses défauts plutôt que ses qualités, ont flétri sa mémoire ; quelques auteurs modernes, se fondant sur certains passages fort élogieux de saint Antonin, ont pris à tâche de le réhabiliter. Qu'il nous soit donc permis d'exprimer ici notre sentiment ; nous le ferons avec toute l'impartialité qu'exige l'histoire.

Partisans et adversaires lui reconnaissent beaucoup d'esprit, de science et d'éloquence, une indomptable énergie de caractère, ainsi qu'un talent inappréciable pour le gouvernement. Nous inférons de là qu'il avait reçu d'en haut une mission providentielle : c'était d'organiser, en la continuant, l'œuvre du séraphique Patriarche. Son génie était merveilleusement approprié à cette mission ; s'il l'eût accomplie, il eût brillé d'un éclat incomparable dans la constellation des grands hommes de l'Ordre, entre saint François et saint Bonaventure. Mais il lui manqua d'être un saint. Infidèle à sa vocation, traître à ses serments les plus sacrés, il fut rejeté de Dieu, blâmé par ses Frères, et tristement réprouvé par les Souverains Pontifes. Terrible leçon pour ceux qui prêtent l'oreille au démon de l'orgueil et de l'ambition !

Cependant nous verrons bientôt Notre-Seigneur lui-même désigner formellement le Frère Elie au choix de notre saint. Qu'on ne s'étonne pas. Sans vouloir scruter les desseins de l'Éternel, il nous semble qu'il se proposait en cela de prouver à tous les siècles que, dans l'Ordre séraphique comme dans tous les Ordres religieux, l'humain se mêle au divin, que Dieu n'a besoin de personne, et qu'il saura, s'il lui plaît, malgré l'indignité de quelques supérieurs et la malice du monde, maintenir l'œuvre qu'il a créée.

Par une coïncidence mystérieuse, à l'heure même où le Frère Elie commençait à s'écarter de la bonne voie, naissait en Toscane un petit enfant qui devait lui être substitué dans sa mission providentielle ; et à l'heure de son apostasie (1244), Bonaventure (c'était le nom de cet enfant béni), achevait son noviciat dans l'Ordre séraphique. Ainsi s'accomplissent les desseins de Dieu ; sa miséricorde poursuit les hommes, et leurs iniquités ne servent qu'à mieux faire ressortir l'action de sa Providence. Mélange de grandeur et de bassesse, de science et de vanité, Frère Elie n'en est pas moins, à notre avis, un des personnages les plus remarquables de cette époque. Nous le verrons presque toujours à la tête de ses Frères ; les filles de sainte Claire lui voueront la plus haute estime, et, chose plus étonnante encore ! François lui donnera en mourant une dernière et solennelle bénédiction, gage de celle que le Seigneur lui réservait à sa dernière heure.

Maintenant que nous connaissons son caractère et la trempe de son génie, nous allons reprendre le cours des événements.

Quelques jours avant la Saint-Michel, le bienheureux Patriarche d'Assise eut une vision surnaturelle qui le frappa vivement. Il vit une statue colossale, à la tête d'or, aux bras d'argent, aux jambes d'airain, aux pieds d'argile, et il comprit que ces divers métaux signifiaient les différents âges de la famille franciscaine et les relâchements de l'avenir. (1) Ce fut sous le coup de ces impressions et dans le but de conserver à l'Ordre sa beauté primitive, qu'il ouvrit à Notre-Dame-des-anges, le 29 septembre 1220, son troisième Chapitre général. Il y prit deux mesures qui paraissaient au premier abord un peu sévères, et qui n'étaient que justes. Il commença par déposer l'indigne Frère Elie, et abrogea le décret du même Frère sur l'abstinence perpétuelle. Il alla plus loin encore pour Jean de Strachia, qui, malgré sa défense formelle, avait eu l'audace de rouvrir à Bologne le cours de Théologie. Il ne se contenta pas de le dépouiller de sa charge de Provincial ; connaissant par une lumière surnaturelle l'endurcissement du coupable, il le maudit publiquement. En vain, les Religieux, altérés, le supplièrent-ils de retirer cet anathème. « Je ne le puis, répliqua-t-il ; je ne puis

(1) Bernard de Besso.

bénir celui que le Seigneur a maudit!» Chose navrante à redire ! Le malheureux persévéra dans sa coupable résistance, et il expira peu de temps après, en jetant le cri des désespérés : « Je suis damné ! Je suis maudit pour l'éternité ! »

François, d'un naturel si doux et si aimable, se montra, dans ces pénibles conjonctures, d'une fermeté à toute épreuve. N'était-ce pas son droit et son devoir d'extirper les abus, et de retrancher du cep de vigne les branches inutiles ou nuisibles ? Du reste, après s'être acquitté de l'office de supérieur, il tira de son cœur ému les paroles les plus fraternelles à l'égard de ses Religieux, et de sages conseils sur l'étude des sciences et sur la prédication. « Fils bien-aimés, leur dit-il, il n'y a rien de plus excellent que le ministère de la parole divine ; les prédicateurs ont droit à tous nos respects comme à toute notre reconnaissance ; car, ils sont le sel de la terre, la lumière du monde et les adversaires du démon. Honneur donc à ceux qui savent goûter et faire goûter aux autres les vérités éternelles ! Ils recevront du souverain Juge la récompense de leurs travaux. Mais malheur à ceux qui ne cherchent que leurs propres intérêts, ou qui s'enivrent de leurs triomphes, ou enfin qui perdent en de stériles études le temps qu'ils devraient employer à l'acquisition des vertus ! Au grand jour des révélations, ils n'apporteront dans leurs mains que des gerbes de confusion, de honte et de douleur. Dieu leur préfère un simple frère lai qui vit saintement ; il le glorifiera, pendant qu'il réprouvera les autres, selon cet oracle de l'Ancien Testament : *Celle qui était stérile s'est vue mère de beaucoup d'enfants, et celle qui avait une postérité nombreuse a été trouvée sans appui* (1). La femme stérile est l'image de cet humble Frère qui n'a pas reçu mission d'enseigner, et qui se trouvera cependant être le père de milliers d'âmes sauvées par ses prières. Celle qui avait une postérité nombreuse est la figure des beaux parleurs qui croient avoir engendré une multitude d'âmes à Jésus-Christ, et qui reconnaîtront au dernier jour qu'elles ne leur appartiennent pas. Ne l'oubliez donc pas, je veux des hommes de prière plutôt que des savants. N'allez pas quitter sans motif la prière pour l'étude, ni vous livrer à l'étude par pure curiosité ; mais étudiez pour apprendre

(1) J. Reg., II.

à mieux vivre et pour enseigner aux autres par vos propres exemples le chemin de la vertu. En un mot, soyez les vrais disciples de l'Évangile : puisez dans l'oraison ce que vous devez enseigner en public, avec la flamme divine qui doit vous animer ; appliquez-vous par-dessus tout à pratiquer l'obéissance et l'humilité ; ne vous fiez point à l'excellence de votre état, et mettez-vous en garde contre les ruses de Satan. Car, qui pourrait compter les victimes qu'il a déjà faites ? Il a levé le premier l'étendard de la révolte, et il a entraîné dans sa chute le tiers des esprits célestes ; il a chassé du Paradis terrestre Adam et Eve avec toute leur postérité ; il a demandé à cribler les Apôtres comme on criblé le froment, et vous savez s'il a réussi ! L'un d'eux a trahi son Maître, l'autre l'a renié, tous ont pris la fuite. Veillez donc et priez, pour ne pas déchoir de la sainteté de votre vocation (1)».

Dans la dernière session capitulaire, le serviteur de Dieu dit à ses Frères : « Désormais, je suis mort pour vous. Voici votre supérieur, Pierre de Catane ; c'est à lui que nous obéirons tous, vous et moi. » Et se prosternant aux pieds de Pierre de Catane, il lui promit respect et obéissance en toutes choses, comme au Ministre-général de l'Ordre. Puis, toujours à genoux, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel et baignés de larmes, il fit cette prière avec un inexprimable accent d'amour : « Mon Seigneur Jésus-Christ, je vous recommande cette famille qui vous appartient et que vous m'avez confiée jusqu'à ce jour. Vous savez que mes infirmités me mettent hors d'état de la gouverner ; je la laisse donc entre les mains des Ministres-généraux. S'il arrive que, par suite de leur négligence, de leurs scandales ou de leur excessive rigueur, quelqu'un des Frères-Mineurs vienne à périr, ils vous en rendront compte, Seigneur, au jour du jugement. » Le saint fondateur avait pris cette détermination, non seulement à cause de son extrême amour pour la vie cachée, mais aussi à cause de ses infirmités toujours croissantes ; sa voix était si faible qu'on avait peine à l'entendre. Toutefois, les Religieux mirent quelques réserves à sa démission ; il fut convenu que, tout en restant soumis à son Gardien, il retiendrait toujours les droits et le titre de Ministre-général, et que, de son vivant, ses successeurs porteraient seulement le nom de Vicaires-

(1) *Oeuvres de saint François* ; — Marc de Lisbonne.

généraux. Il ne tarda pas à se voir obligé d'intervenir dans les affaires de l'Ordre. Pierre de Catane, d'un caractère fort doux, trouvant le poids du gouvernement trop lourd pour ses épaules, donna sa démission au Chapitre de la Pentecôte de l'année suivante, 1221 : et François, sur l'ordre formel de Dieu, réintégra le fameux Frère Elie dans la charge de Vicaire-général.

Césaire de Spire, qui avait enseigné la théologie avant d'être Frère-Mineur, et qui redoutait les idées et les innovations d'Elie, s'approcha du bienheureux Père et s'entretint longtemps avec lui sur l'état de son âme et sur différents points de la Règle. « Mon Père, lui dit-il, avant de se retirer, j'ai pris la ferme résolution d'observer exactement jusqu'à mon dernier soupir, avec la grâce de Dieu, le saint Evangile et notre Règle. Mais j'ai une grâce à vous demander ; je vous parlerai en toute simplicité. S'il arrive que quelques Religieux transgressent la Règle, accordez-moi dès maintenant votre bénédiction, pour que je me sépare d'eux et que je m'unisse aux Religieux fidèles. » A ces mots, François, rempli d'allégresse, l'embrassa, le bénit et lui dit en posant la main sur sa tête : « Sache, ô mon fils, que ta prière est exaucée : tu es prêtre pour toute l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. »

CHAPITRE XII

LE TIERS ORDRE ; SON BUT ET SES DESTINÉES.

(1221)

Douze ans à peine s'étaient écoulés depuis la fondation de l'Ordre séraphique, et déjà les Frères-Mineurs possédaient des couvents en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne, et jusqu'en Palestine ; la bénédiction du ciel leur avait donné grâce pour se multiplier et s'étendre en tous lieux. Le second Ordre, l'Ordre des Clarisses, dix-trois ans plus jeune, n'était pas moins florissant que son aîné. L'exemple, la prédication et les miracles de saint François avaient remué l'Europe ; ils avaient imprimé un élan universel vers le cloître, et de tous les rangs de la société sortaient des âmes généreuses qui se réfugiaient sous la bannière du Patriarche d'Assise ou de sa glorieuse fille, sainte Claire. Les clercs et les simples fidèles, que des liens sacrés ou les obligations de leur état retenaient dans le siècle, s'affligeaient de ne pouvoir suivre le mouvement général qui entraînait les peuples vers la

solitude. Une foule de personnes, fatiguées de ces temps de corruption et d'anarchie, venaient consulter le saint Patriarche et lui demander un règlement de vie tracé de sa propre main, afin de marcher plus sûrement dans les voies de la perfection chrétienne. Saint François leur promit de leur composer une Règle qui calmerait leurs craintes, leur aiderait à éviter les écueils du siècle, et leur ferait goûter, sans sortir du monde, la paix de la vie religieuse. Il tint parole, et c'est pour elles qu'il institua son troisième Ordre ou Tiers-Ordre, dont nous allons raconter brièvement les origines et les progrès.

(A continuer.)

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour mars 1887, désignée par S. Em. le Cardinal-Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

Les Magistrats chrétiens

Les magistrats, selon la conception des païens eux-mêmes, sont quelque chose de grand. « Le magistrat, disait Aristote, c'est la justice vivante : *justum animatum*. » Et l'orateur romain, après lui, ne craignait pas de proclamer : « Les lois commandent aux magistrats, les magistrats aux peuples ; et l'on peut dire encore : le magistrat, c'est la loi qui parle, et la loi, c'est le magistrat qui se tait (1). » Plus haut encore, aux yeux de la foi, est la conception du magistrat chrétien.

C'est de lui aussi, comme du prince, que l'Esprit-Saint nous a dit : « Que toute âme soit soumise aux puissances ; car toute puissance vient de Dieu. C'est pourquoi celui qui leur résiste, résiste à l'ordre de Dieu. Voulez-vous ne pas les craindre ? Faites le bien, et vous en recevrez des louanges ; que si vous faites le mal, craignez..., car il sont les ministres de Dieu. » Rom. XIII, 1-4.

(1) Ut magistratibus leges, in populo presunt magistratus, verèque dici potest, magistratum legem esse loquentem, legem autem mutum magistratum.

Mais aujourd'hui, chez un grand nombre de peuples, combien la situation des magistrats encore chrétiens est devenue difficile ! Combien ne leur faut-il pas de lumière et de force pour ne pas compromettre leur conscience, et pour dire toujours—dussent-ils briser leur avenir et leur fortune— « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. Je suis prêt à rendre à César ce qui est à César, mais à Dieu aussi ce qui est à Dieu ! »

Nous prions donc instamment pour les magistrats chrétiens. Nous prions aussi pour ceux qui ne le sont pas, afin qu'ils aient le bonheur de le devenir. Nous prions enfin pour ceux-là même qui n'auraient pas ce bonheur, afin qu'ils s'inspirent au moins, à l'égard de l'Eglise et des catholiques, de ces principes éternels et universels de justice et d'équité qui—à défaut d'une protection à laquelle cependant elle a droit—peuvent accidentellement suffire ici-bas à l'Eglise de Dieu.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les magistrats qui s'honorent d'être chrétiens, afin que, s'inspirant toujours aux sources de l'éternelle justice, il ne sacrifient jamais rien de vos intérêts de et vos droits.

DU SACRIFICE, ET COMMENT L'AIMABLE COEUR DE JÉSUS
EST LE PRINCIPE ET LE MODELE DE LA VIE DE
SACRIFICE.

• Sacrificate sacrificium justice •
Offrez un sacrifice de justice.

(Ps. IV, 6).

Le sacrifice est l'acte le plus essentiel de la religion ; pas de peuple ayant un culte et adorant une divinité qui n'ait eu son sacerdoce, son autel et sa victime ; qu'est-ce, en effet, que le sacrifice ? C'est l'acte par lequel on reconnaît sensiblement le souverain domaine de la Divinité, non seulement sur la nature entière, mais encore sur l'homme lui-même. Le sacrifice est donc le premier acte de religion, la base de la raison de tous les autres.

Aussi fut-il toujours regardé comme fondamental. Veut-on détruire une religion, on abat les autels, on brise les insignes du sacrifice, et ce n'est que sur leurs ruines que l'impiété peut réaliser ses projets.

Pour apprécier toute l'importance du sacrifice, il ne faut qu'ouvrir les saints livres et considérer avec quelle minutie de détail le Seigneur daigna lui-même prescrire toutes les cérémonies du sacrifice, indiquer l'ornement des prêtres, désigner les victimes, tandis que l'écrivain sacré, racontant l'acte de la création de ce vaste univers, renferme en quelques lignes le récit de ce grand événement.

Le Cœur de Jésus est un modèle de sacrifice. Dans l'ancienne loi, le sacrificateur s'épargnait en immolant la victime : mais dans l'auguste sacrifice de la loi de grâce, figuré par les divers sacrifices du judaïsme, le prêtre et la victime devaient être confondus sur le même autel et s'immoler volontairement à la gloire du Très-Haut. La consommation du sacrifice eut lieu sur le Calvaire, lorsque la grande victime se donna elle-même ce solennel témoignage : *Consummatum est.* (JOAN. XIX, 30.) Mais ce sacrifice avait commencé dès le moment même de l'Incarnation et avait continué pendant toute la vie de l'Homme Dieu. En effet, dès son entrée dans le monde, Jésus se considère comme une victime et embrasse avec amour et liberté cette douloureuse condition. « Vous avez mépris les autres oblations, dit-il à son Père, j'ai dit alors : Me voici, je viens, avec le corps que vous m'avez donné, dans l'intention d'accomplir vos ordres divins. » Qu'est Jésus sur l'autel de la crèche, dans l'obscurité de Nazareth, dans le dévouement de sa vie publique, sur le bois du Calvaire, si non une victime immolant à son Père céleste son honneur et sa liberté ; *semetipsum exinanivit formam servi accipiens...* (Philip. II, 7 ; *oblatus est quia ipse voluit...*) (ISAI. LIII, 7 ; sacrifiant toutes les joies du monde et se dévouant à la mort la plus ignominieuse ; *proposito sibi gaudio sustinuit crucem ?* (Hebr. XII, 2.) Cet état de victime, qui semblait ne devoir pas se concilier avec son état de gloire, Jésus la continue dans le ciel, où saint Jean le représente avec la figure d'un agneau immolé et tout sanglant : *Agnum... occisum...* (Apoc. v. 6.) Il le continue surtout dans la sainte Eucharistie, autel perpétuellement dressé, où chaque jour, à toute heure, et à chaque instant, Jésus, prêtre et victime, renouvelle la plus complète immolation de lui-même.

Tel est le modèle que nous devons nous proposer. Associés au souverain sacerdoce de ce grand prêtre par le caractère du baptême et surtout par le caractère sacerdotal, si nous avons le bonheur d'être dans le sanctuaire, nous sommes tous ce sacerdoce royal dont parle saint Pierre : *regale sacerdotium*. (I PETR. II, 9.) Nous devons donc aussi, comme membres de Jésus-Christ, participer à son état de victime et nous immoler continuellement à notre Dieu. C'est ce que nous fait entendre saint Paul, lorsqu'il dit que nous devons accomplir en nous ce qui manque à la passion du Sauveur et à son divin sacrifice : *adimpleo ea quæ desunt passionum Christi*. (Coloss. I, 24.) Il manque, en effet, à ce sacrifice, celui de tous ceux qu'il a rendus ses membres par la foi et par la charité, et qui doivent, comme le divin chef, se mettre dans une perpétuelle condition de victime. Mais en quoi consiste ce sacrifice que nous devons continuellement offrir à Dieu ? Le Saint-Esprit nous l'apprend lui-même dans les saintes Ecritures : soyez justes envers votre prochain, justes dans vos jugements, justes dans vos paroles, justes dans vos actions, et vous aurez fait à Dieu un sacrifice agréable, *sacrificate sacrificium justitiæ* : un sacrifice qui sera pour vous une source d'espérance, *et sperate in Domino* (Ps. IV, 6.) Le sacrifice que Dieu demande de nous et qui est à ses yeux d'une agréable odeur, c'est le sacrifice de la miséricorde, qui nous rend compatissants pour les infortunes du prochain et indulgents pour ses défauts : *qui facit misericordiam offert sacrificium*. (Eccl. xxxv, 4.) Il est un sacrifice surtout qui plaît infiniment au Seigneur et qu'il ne rejeta jamais : c'est le sacrifice d'un cœur contrit et humilié ; *sacrificium Deo spiritus contribulatus ; cor contritum et humiliatum, Deus, non despiciet*. (Ps. L, 19.) En un mot, si nous voulons offrir sans interruption un sacrifice au Seigneur, *juge sacrificium* (DAN. VIII, 11), le moyen le plus salutaire, le plus universel et le plus complet, c'est de nous dévouer à la pratique des saints commandements et d'embrasser sans restriction ce que nous savons être la volonté du Très-Haut ; *sacrificium salutare est attendere mandatis*. (Eccl. xxxv, 2.) Alors, nous unissant à la grande victime, nous pourrions dire à Dieu : Vous avez dédaigné les anciennes oblations, c'est pourquoi je me suis offert à vous comme une victime sacrifiée à l'accomplissement de toutes vos volontés ; *ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam*. (Hebr. x, 9.) Recevez,

Seigneur, mon indigence, ma liberté, mon cœur, tout mon être.

MAXIMES SPIRITUELLES.

L'âme fidèle aime, s'emflamme, se consume; elle foule aux pieds toutes les voluptés et s'avance; elle voit les afflictions, les peines, les douleurs, les tourments, les supplices, la mort, elle foule encore tout aux pieds, surmonte tout et marche en avant. O aimer! ô avancer toujours! ô mourir à soi-même! ô parvenir enfin jusqu'au sein de Dieu!...

(S. AUGUSTIN, *sur les paroles de l'Apôtre, Serm. XVII.*)

« Quoique nous ne sachions pas pourquoi une affliction nous arrive, nous ne devons pas la regarder comme injuste, puisque Dieu en est le premier auteur; c'est une grande satisfaction dans nos maux de connaître qu'ils émanent de la volonté de Dieu, qui est toujours équitable. »

(S. GRÉGOIRE LE GRAND, *Moral.*, l. XXII, c. v.)

« Nous immolons à Dieu des victimes sanglantes, quand nous combattons jusqu'au sang pour la vérité, et nous offrons un encens d'agréable odeur à sa divine majesté, quand nous brûlons en sa présence des célestes flammes du saint amour. »

Vén. BÈDE, *sur l'Ep. aux Corinth.*, l. c. IX.)

« La gloire qui m'est préparée est si grande, que je ne puis me plaire que dans les travaux, les humiliations, les maladies et les mortifications. »

(S. FRANÇOIS D'ASSISE, *sa Vie.*)

« Si Dieu vous envoie beaucoup de souffrances, c'est une preuve qu'il veut faire de vous un grand saint; désirez-vous parvenir à la sainteté, priez-le de vous donner beaucoup à souffrir. »

(S. IGNACE DE LOYOLA, *Maximes.*)

Fonds Spécial.

Nous accusons réception d'un confrère de la fraternité de St. Jean de la somme de \$10 destinée à l'acquisition d'une nouvelle église pour notre fraternité.

Nous serions heureux de publier le nom de ce généreux donateur, mais il a voulu rester anonyme. Nous le remercions au nom de St. François d'Assise.